

3 pages à suivre ✓

SÉRIE

## En Bretagne, Grain de Sail voit plus grand pour son cargo à voiles 🇫🇷

MOBILITE DE DEMAIN (8/8). Le chocolatier et armateur Grain de Sail mettra à l'eau un second voilier-cargo fin 2023. Long de 50 mètres, il fait le double de la taille de son premier bateau, qui a déjà effectué quatre traversées transatlantiques.

[Lire plus tard](#)

[Commenter](#)

[Partager](#)

[Crédit](#)

[Crédit mutuel](#)



Une dizaine de millions d'euros sont investis dans la réalisation de « Grain de Sail 2 ». (sil/L20naval)

Par **Stanislas du Guerny**

Publié le 9 août 2022 à 11:00 | Mis à jour le 9 août 2022 à 11:07

En avril dernier à Saint-Malo, sur les quais du bassin Vauban qui fait face à la ville close, l'équipage du voilier-cargo « Grain de Sail 1 » recevait à bord les dirigeants d'Heidsieck pour assister au chargement de 1.440 bouteilles premium de la maison de champagne. Quelques jours plus tard, le navire mettait le cap sur New York pour arriver un peu plus de trois semaines plus tard à destination et livrer sa marchandise millésimée.

Ce premier bateau, les jumeaux Olivier et Jacques Barreau, propriétaires de la chocolaterie finistérienne **Grain de Sail**, l'ont fait construire il y a un peu plus de deux ans, avec l'objectif de s'approvisionner en cacao en Amérique Latine et de répondre à des exigences environnementales. Après quatre traversées effectuées, ils ont tellement pris goût aux embruns et croient tant à la formule qu'ils ont décidé de passer à la vitesse supérieure. Un second voilier cargo long de 50 mètres, soit le double de la taille du premier, est en cours de construction.

## 350 tonnes de marchandises

Une dizaine de millions d'euros sont investis dans la réalisation de ce vaste deux mâts dont l'exécution a été confiée au [chantier naval breton Piriou](#) . « Pour des questions de prix, la réalisation de la coque en aluminium n'est pas effectuée en France, au siège de Concarneau de Piriou, mais sur son site vietnamien », précisent les dirigeants. La fabrication du gréement revient à la société lorientaise Lorima, connue pour ses constructions de mâts et d'espars en fibre de carbone.

Si le calendrier est respecté, le « Grain de Sail 2 » sera mis à l'eau à la fin de l'année 2023. Il pourra transporter 350 tonnes de marchandises, soit plus de 230 palettes, évidemment de cacao dont a besoin la chocolaterie pour fabriquer ses produits, mais aussi beaucoup d'autres denrées non périssables telles que le vin. Des cavistes, des restaurateurs, à New York et ailleurs aux Etats-Unis, sont intéressés par le transport éthique lancé par Grain de Sail et passent commande.

## Ouverture du capital

Le transport de fret à la voile « tue 97 % des émissions de CO<sup>2</sup> », indiquent, non sans une certaine fierté, les frères Barreau. L'argument est susceptible d'attirer des PME et des grands groupes qui veulent communiquer sur leurs valeurs environnementales, quand bien même le prix d'une transatlantique à la voile reste plus élevé qu'en cargo propulsé par une énergie fossile.

Avec 1.170 m<sup>2</sup> de voilure, « Grain de Sail 2 » pourra faire route avec un vent faible. Des panneaux photovoltaïques et des hydroliennes produiront l'électricité nécessaire à bord. Au total, plus de 95 % des temps de traversée seront effectués à la voile. Un petit moteur sera toutefois nécessaire pour les manoeuvres, souvent délicates, d'accès aux quais. Neuf membres d'équipage seront nécessaires pour faire fonctionner le voiler cargo, qui aura Saint-Malo pour port d'attache.

## Cargo vélique

Avec ce nouveau projet, Grain de Sail, qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 7 millions d'euros, veut renforcer les liens entre son métier de chocolatier et celui d'armateur. L'entreprise a d'ailleurs investi 6 millions d'euros dans sa chocolaterie située à Morlaix et prévoit d'ouvrir un second atelier à Dunkerque en 2023. Pour assurer le financement de ses différents projets, elle a récemment ouvert son capital à Bpifrance et Crédit Mutuel Equity.

Grain de Sail n'est aujourd'hui pas la seule entreprise à s'engager dans le transport transatlantique vélique. Towt (Trans Oceanic Wind Transport), son voisin installé à Douarnenez (Finistère) prévoit la construction de deux cargos d'une taille unitaire de 80 mètres, pour le transport de 1.100 tonnes de marchandises.

Le chantier Piriou a également été choisi pour construire ces bateaux à coque en acier, équipés d'un système d'hydro génération. A la clé, de l'électricité produite grâce à l'énergie des sillages tracés par les voiliers. « Le vent offre l'avantage d'être gratuit, abondant au large et prédictible », résume Guillaume Le Grand, le PDG de Towt. L'entreprise utilise actuellement des vieux gréements pour ses marchandises qui traversent l'Atlantique à des allures très faibles. Le dirigeant espère mettre l'eau son premier cargo en 2023. Le chocolatier Cémoi, un concurrent de Grain de Sail, fait partie de ses premiers clients.

#### LES CHIFFRES DE GRAIN DE SAIL

Date de création : 2010

Chiffre d'affaires : 7 millions d'euros

Capacité de « Grain de Sail 2 » : 350 tonnes

Mise à l'eau : 2023

Stanislas du Guerny (Correspondant à Rennes.)